

Communiqué de presse des organisations économiques vaudoises – 11 avril 2025

Non au salaire minimum légal, oui au partenariat social

La Fédération Patronale Vaudoise (FPV), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), Prométerre, la Fédération des Métiers de l'Accueil et du Goût (FMAG) ont pris connaissance avec intérêt de la présentation par le Conseil d'Etat d'un contre-projet législatif aux initiatives en faveur d'un salaire minimum dans le canton de Vaud. Le Grand Conseil dispose ainsi d'une alternative à une mesure rigide, inadaptée aux réalités économiques du canton et contraire au partenariat social.

Un salaire minimum cantonal : une réponse inadéquate

Les organisations économiques rappellent leur position de fond : la politique salariale des entreprises ne doit pas relever de l'Etat et un salaire minimum légal n'est pas une réponse appropriée aux défis du marché du travail. Une telle mesure risque d'affecter négativement la compétitivité des entreprises, en particulier celles de secteurs fortement exposés à la concurrence. De plus, elle ne tient pas compte des réalités économiques propres à chaque branche et risque de fragiliser l'emploi des jeunes et des travailleurs peu qualifiés dans plusieurs domaines.

Un partenariat social à préserver

Nous réaffirmons notre attachement à un partenariat social fort, fondé sur la négociation entre patronat et syndicats. Ce modèle fait la force de la Suisse et permet d'adapter les conditions de travail et les salaires à la réalité des secteurs concernés. L'instauration d'un salaire minimum cantonal affaiblirait cette dynamique et risquerait d'entraver la capacité des partenaires sociaux à trouver des solutions pragmatiques et équilibrées.

Double discours et surenchère regrettables

Nous déplorons également le double discours adopté par certaines organisations syndicales sur cette question. Alors qu'elles signent des conventions collectives et se satisfont des conditions obtenues entre partenaires sociaux, elles jouent la surenchère à l'échelle des cantons en imposant des standards uniformisés et non négociés. Cette attitude ne fait que fragiliser un système qui a jusqu'ici permis de concilier les intérêts des employés et des employeurs de manière efficace.

Les organisations économiques vaudoises s'engagent pour une économie dynamique, créatrice d'emplois et fondée sur un dialogue social constructif.

Contact presse

- M. Gilles Meystre, Président FMAG et Président GastroVaud, 079 204 52 15
- Mme Romaine Nidegger, Responsable du service politique, CVCI, 079 897 78 54
- M. Martin Pidoux, Directeur de Prométerre 079 752 15 41
- Mme Tatiana Rezso, Responsable politique, Fédération patronale vaudoise (FPV), 079 924 76 47
- M. Nicolas Tripet, Chef de service communication et affaires politiques, porte-parole FVE, 079 702 30 15